

Projet d'Accueil Individualisé

(concerne les élèves ayant des pathologies chroniques, des intolérances alimentaires, des allergies)

Procédures de mise en place

Votre situation

| | Cas n°1 | | Cas n°2 | |
|------------------------------|---|--|--|--|
| Votre situation | Vous disposez d'un bilan réalisé par un professionnel de santé (avec diagnostic et préconisations d'aménagements) | | Vous ne disposez pas d'un bilan réalisé par un professionnel de santé | |
| Vous pouvez | faire une demande de mise en place d'un PAI auprès de l'établissement | | prendre un RDV avec le médecin agréé auprès de l'établissement | |
| Traitement du dossier | Mise en place du PAI en octobre Bilan et/ou reconduction en mai | | Etude de la demande par le médecin agréé auprès de l'établissement et mise en place éventuelle du PAI en octobre | |

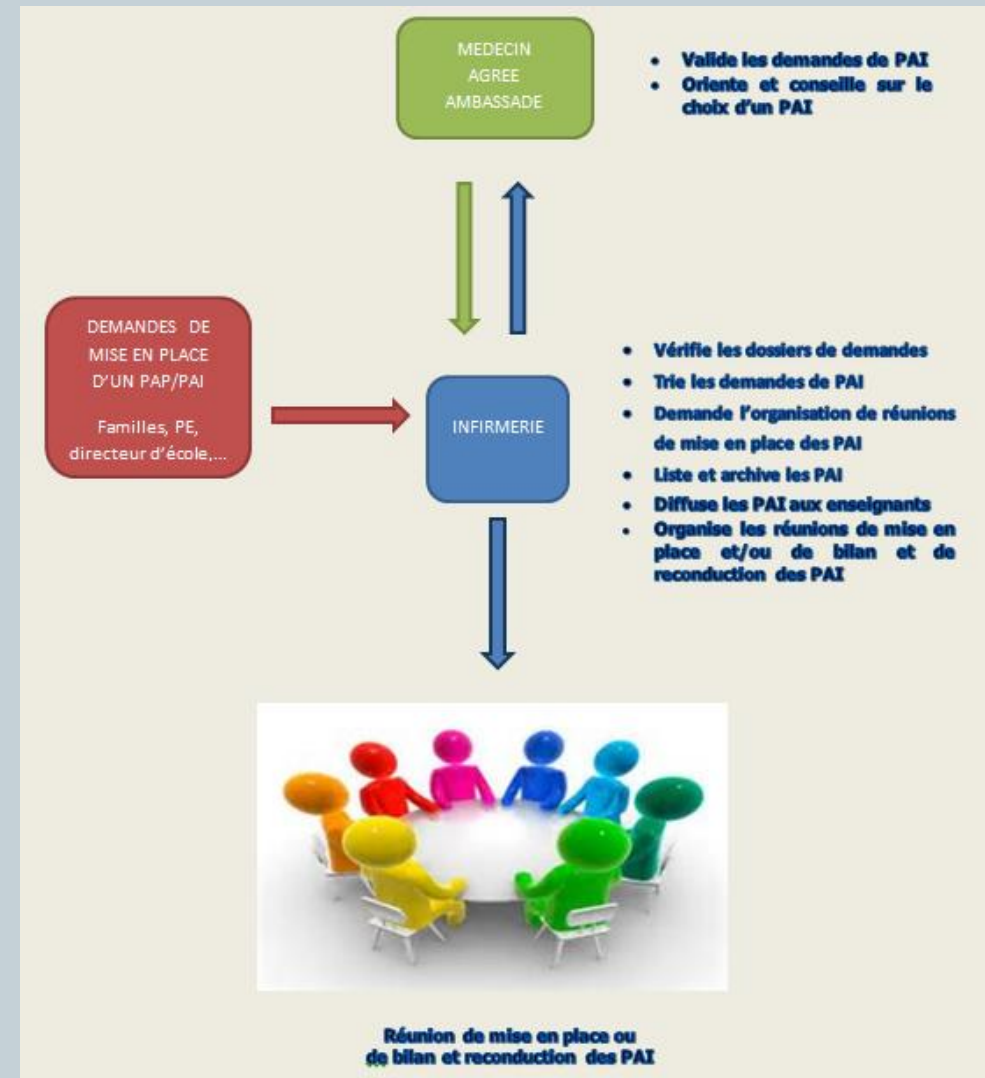
Traitement d'un dossier PAI *primaire*

Documents indispensables

- Diagnostic
- Préconisations professionnels de santé
- Bilans récents si aménagements d'examen

Documents complémentaires utiles

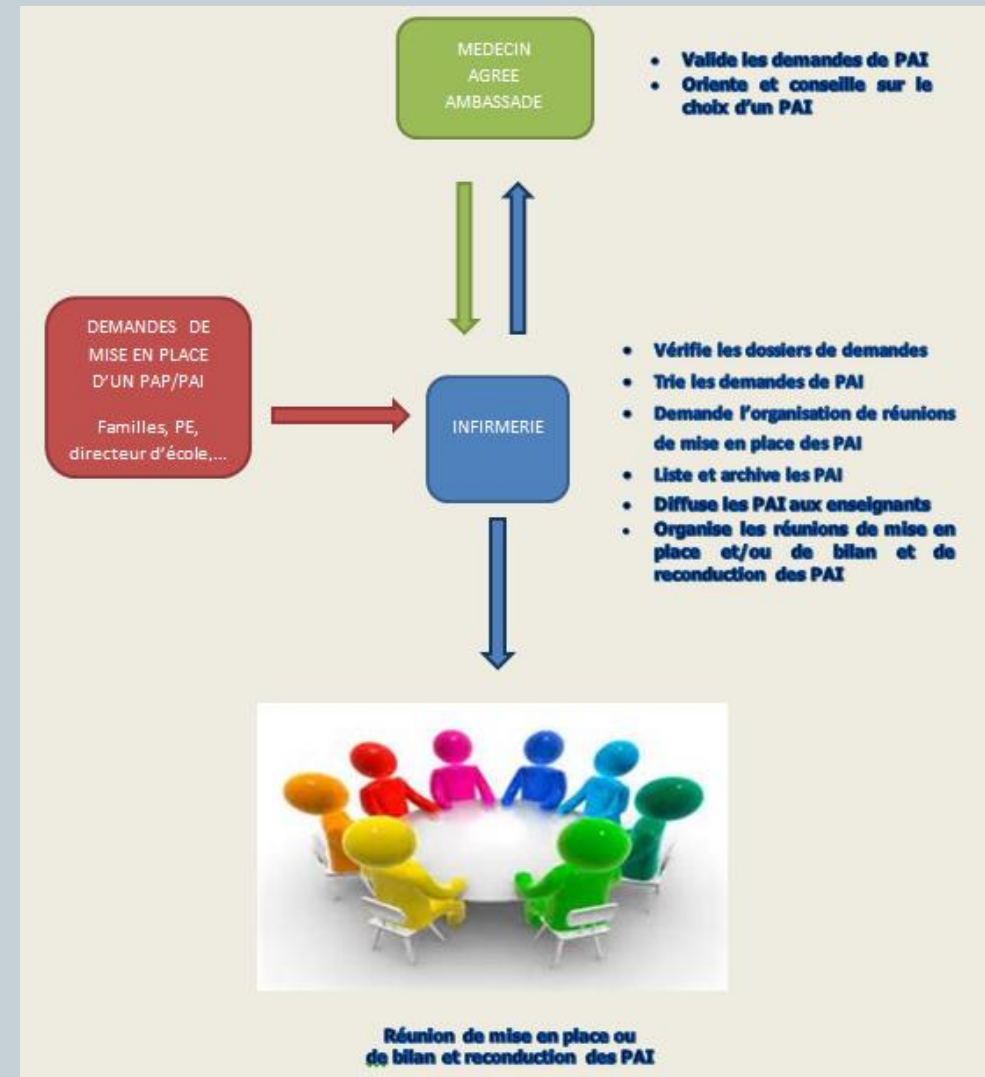
- PAI antérieurs
- ...



Traitement d'un dossier PAI *primaire*

Calendrier

- Se font tout au long de l'année.
- Les renouvellements se font après un an de date à date.



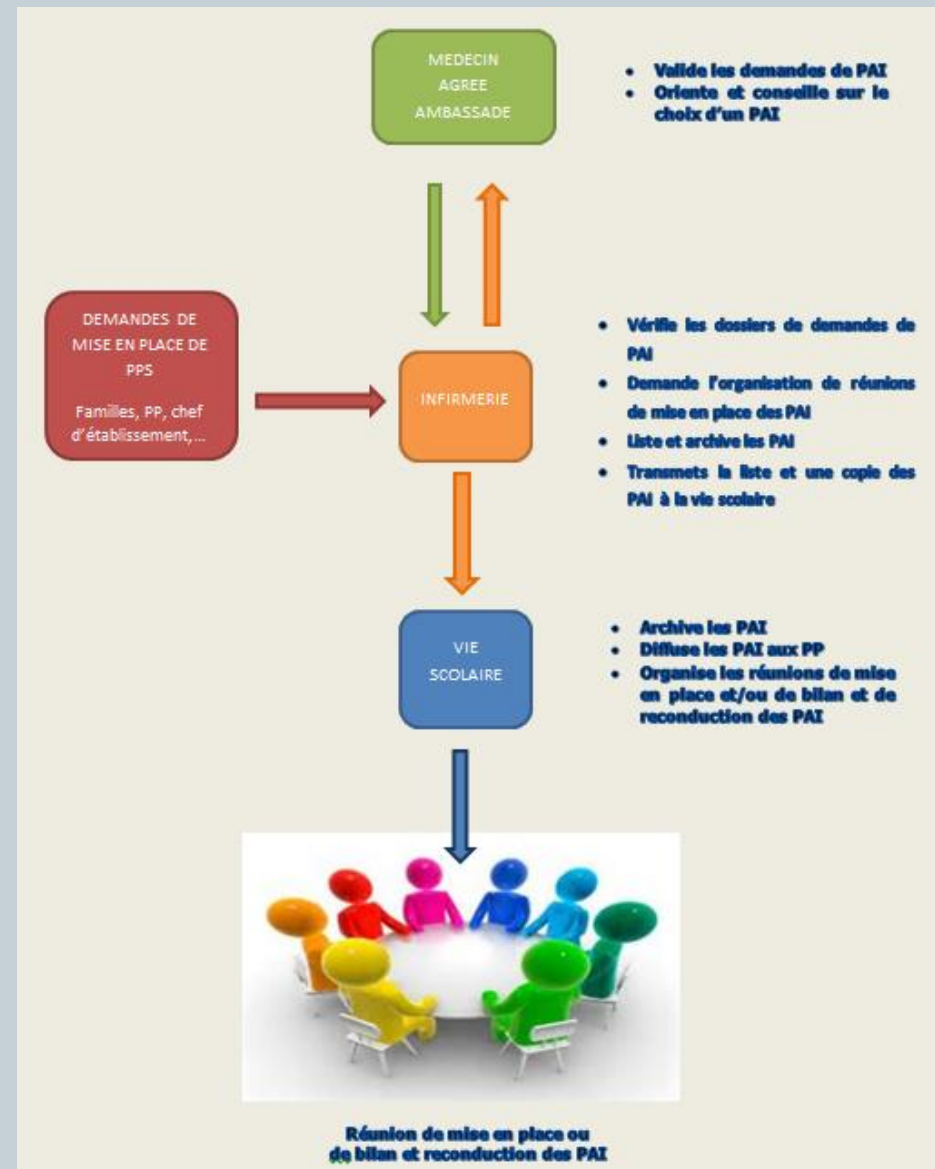
Traitement d'un dossier PAI secondaire

Documents indispensables

- Diagnostic
- Préconisations professionnels de santé
- Bilans récents si aménagements d'examen

Documents complémentaires utiles

- PAI antérieurs
- ...



Traitement d'un dossier PAI secondaire

Calendrier

| | |
|------------------|--|
| Rentrée scolaire | Dépose des dossiers |
| Octobre | Commission de mise en place des PAI/PPS/PAP |
| Mai | Commissions bilan et/ou renouvellement des PAI/PPS/PAP |

